

# **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

## **District Somme Football**

**Samedi 4 octobre 2025**

### **Clubs Présents :**

500253 S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE – 501016 U.S. ABBEVILLE – 531914 ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT THUISON LA BOUVAQUE – 501119 LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE – 563785 F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA – 501071 USOAS – 549631 A.S. 2 A – 500240 AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL – 500317 O. AMIENS – 500345 R.C. AMIENS - 500524 C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE – 528073 F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS - 534402 ESP.S. PIGEONNIER AMIENS – 552113 AMIENS F.C. - 552643 AMIENS RIF – 690166 A. DE FOOTBALL D'AMIENS - 519788 AM.S. ARREST – 519588 F.C. ARVILLERS - 500442 L'AUXILOISE – 563784 ET. S. DES DEUX VALLEES - 536000 O. BELLOY S/SOMME – 514191 S.C. BERNAVILLE PROUVILLE - 501318 U.S. BETHENCOURT S/MER – 500872 STE EDUC.PHYS. BLANGY BOUTTENCOU - 546152 U.S. BOUILLANCOURT EN SERY – 524022 A.S. INTERCOMMUNALE BOUTTENCOURT - 521004 A. ANCIENS ELEVES BRAY S/SOMME – 511385 ENT.S. CAGNY - 512624 J.S. CAMBRON – 501076 U.S. CAMON - 553241 CANDAS ABC2F – 541579 U.S. CARTIGNY-BUIRE - 550538 FUTSAL C. CAYEUX – 549637 A.S. CERISY - 500949 AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES – 500318 U.S. CORBIE - 501063 U.S. DAOURS VECQUEMONT BUSS.AUBI – 500299 R.C. DOULLENS - 581404 C. S. A. DE DOULLENS – 548464 F. DREUILLOIS - 564247 RACING CLUB 2 ERCHEU – 535349 F.C. ESTREES MONS - 500895 A. ANC.ELEV. FEUQUIERES EN VIMEU – 520798 U.S. FLESSELLES - 500922 S.C. FLIXECOURT – 550290 U. S. NIBAS FRESSENNEVILLE - 500925 U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN – 512397 A.S. GAMACHES - 525647 A.S. GLISY – 550933 F.C. GRAND LAVIERS - 535351 F.C. GROUCHES LUCHUEL – 500937 HALLENCOURT A.C. - 500862 U.S. HAM – 530316 U.S. HANGEST EN SANTERRE - 561030 HARBONNIERES SPORTING CLUB - 532738 A.S. HAUTVILLERS OUVILLE - 564099 ASSOCIATION SPORTIVE LA CHAUSSEE – TIRANCOURT - 542780 ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR – 553719 AVENIR DE L'ETOILE - 520252 ET.S. LICOURT - 501051 U.S. LIGNIERES CHATELAIN - 549824 ASSOCIATION SPORTIVE LONG - 500887 E.S. CHEMINOTS LONGUEAU - 501304 U.S. MARCELCAVE - 531565 U.S. MARCHELEPOT - 519694 F.C. MAREUIL CAUBERT HUCHENNEVILLE - 580590 SOCIETE SPORT. D'EDUC. PHYSIQUE MARTAINNEVILLE - 533352 F.C. MEAULTE - 546388 MERICOURT L'ABBE U.S. - 582693 J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT - 501045 U.S. C. DE MOISLAINS F. - 552841 OLYMPIQUE MOLLIENOIS - 544889 O. DE MONCHY-LAGACHE - 500526 MONTDIDIER A.C. - 552089 A.S. DU PAYS NESLOIS - 515009 U.S. NEUILLY L'HOPITAL - 508456 F.C. OISEMONT - 544263 SP.C. DES TEMPLIERS - 500341 ENT.C.A.F.C. PERONNE - 517351 AM.S. PICQUIGNY - 553694 F.C. PLESSIER - 581180 POIX BLANGY CROIXRAULT F.C. - 581499 F. C. PONT DE METZ - 517696 S.C. PONT REMY - 527513 A.S. PROUZEL-PLACHY - 527771 A.S. QUERRIEU - 521014 A.S. QUESNOY LE MONTANT - 500379 QCL SUD AMIÉNOIS - 548891 F.C. LA MONTOYE - 512855 ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL DE RIBEMONT - 530320 A.S. MUNICIPALE RIVERY - 501188 U.S. ROSIERES - 761226 UNION DES FÉMININES DU SANTERRE - 581857 ROYE - DAMERY ENT. S. - 564380 ASSOCIATION SPORTIVE RUE - 533729 RUMIGNY F.C. - 546389 ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN - 525943 RC SALOUEL SALEUX FOOTBALL - 531118 A.S.L. SAVEUSE - 518145 ENT.S. HARONDEL - 524732 U.S.C. PORTUGAIS ST OUEN - 525386 AV. CROISIEN - 501220 F.C. CENTULOIS 1924 - 546973 A.S. ST SAUVEUR - 515362 F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD - 582380 A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS - 525776 ENT.S. VERS S/SELLA - 501008 A.S. VILLERS BRETONNEUX - 531117 ASSOCIATION SPORTIVE VISMES-MAISNIERES - 502023 C.O. WOIGNARUE - 581182 WOINCOURT DARGNIES AV. S. - 537870 A.S. YVRENCH YVRENCHOEUX.

### **Clubs présents mais arrivés après la fin de l'émargement :**

530323 AMIENS AC – 518776 AAE VILLERS BOCAGE.

### **Nouveau club présent :**

765195 AF ENGLEBELMER

L'assemblée Générale du DSF a débuté par la diffusion du film concernant la Commission Fédérale de l'Engagement, déclinée au niveau régional et départemental.

Madame Sylvie SILVESTRE ouvre l'AG à 9h45 et transmet la parole au représentant du CRCA, Monsieur Christophe URBAN.

## **2 - Ouverture de l'Assemblée Générale par le CRCA**

Monsieur Christophe URBAN souhaite la bienvenue à tous au sein du CRCA BRIE PICARDIE.

Le CRCA est partenaire du Football, de l'ensemble des football, que ce soit au niveau national mais également local.

La Caisse Régionale a avant tout un ancrage local auprès de l'ensemble des clubs. Pour vous faciliter la vie au quotidien, n'hésitez pas à solliciter nos agences, elles sont là aussi pour vous accompagner dans vos structures.

Je vous souhaite à tous une bonne AG, soyez le bienvenu Président, et une bonne saison à tous.

## **3- Ouverture de l'AG par Pascal TRANQUILLE, Président du DSF**

Mesdames et Messieurs bonjour,

Très heureux de vous accueillir dans cette belle salle du Crédit Agricole, Christophe merci pour ton intervention.

Je vais commencer par faire une annonce concernant les reports, nous sommes actuellement en vigilance jaune et nous allons passer en vigilance orange à partir de 13h00, et à partir de ce moment-là, on ne prendra pas le risque d'organiser des pratiques sur notre territoire. Donc vous pouvez prévenir vos dirigeants et éducateurs, l'information sera diffusée sur notre site, sur Facebook. Il n'y aura pas de football cet après-midi sur le département, c'est juste plus prudent.

Je vais saluer un certain nombre de personnes présentes :

- Fernand DUCHAUSSOY, ancien Président de la FFF,
- Marcel GLAVIEUX, Président d'Honneur du DSF,
- Franck PORRET, Président de la Côte d'Opale
- Evelyne BAUDUIN, Présidente de l'Artois
- Nathalie DEPAUW, Présidente de l'Oise
- Pascal POIDEVIN, Président de l'Aisne
- Chakib BACHIRI, Président des Flandres
- Le Président de la LFHF, Cédric BETTREMIEUX
- Ruddy BUQUET
- Margaux DELETRE, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des Sports

Je vais également excuser :

- Philippe DIALLO, Président de la FFF,
- Alain GEST, Président de la Métropole,
- Guillaume DUFLOT, Adjoint au Sport de la métropole
- Thierry DAMBRINE, Président du CDOS, mais qui est représenté par M. Xavier STAES
- Jacques LIENARD,
- Jean Marie BECRET, Président Délégué de la LFHF,

Comme de coutume, je vais vous demander de vous lever afin de procéder à une minute d'applaudissements pour tous les êtres chers qui nous ont quittés durant la saison.

Merci Mesdames, Messieurs.

J'ai une pensée particulière pour Sylvain HANQUEZ, un joueur du SC ABBEVILLE, que j'ai bien connu quand j'étais jeune.

Je ne vais pas faire de discours plus long, je vais simplement vous annoncer les thématiques que j'aborderai lors de la conclusion :

- Le Futsal,
- Les féminines
- De la formation,
- De novembre 2024

- Du club de Daours US
- De François PIGNON,
- D'Englebelmer FR
- De convivialité

Et puis je vous dresserai de manière plus sympathique quelques perspectives du football départemental.

Je vous remercie pour votre attention, à tout à l'heure.

## 4- Annonce du quorum

Le Directeur du DSF, Wilfried LECLERCQ annonce le quorum :

- **112 clubs présents pour 770 voix représentées**
- **Soit 73,70% des clubs pour 80,20% des voix.**

Le quorum est atteint, vous pouvez statuer en toute liberté.

## 6- Bilan Moral par la Secrétaire Générale

Mesdames, Messieurs, chers dirigeants, éducateurs, arbitres, bénévoles et partenaires,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour vous présenter le bilan moral de la saison écoulée.

Ce rapport est l'occasion de mettre en lumière le travail accompli collectivement, de rappeler nos réussites, mais également d'évoquer les difficultés auxquelles nous devons faire face.

La saison passée nous étions 25132 licenciés dont 2831 licences féminines

- 2135 pratiquantes (Féminines Herbe, loisir, futsal, Futnet, Foot santé).
- 15 arbitres féminines
- 651 dirigeantes
- 21 ayant droit (membres de commission et déléguée)
- 9 éducatrices (licenciées Technique, Educatrices Fédérales ou animatrices)

Merci à vous mesdames de vous investir auprès de vos clubs.

Tout au long de la saison le district a poursuivi son rôle d'accompagnement auprès des clubs. Les réunions statutaires du comité directeur, du bureau et des différentes commissions se sont tenues régulièrement garantissant une gestion rigoureuse et transparente.

Ainsi encore récemment, de nombreuses rencontres ont permis d'échanger avec vous : réunion des clubs de D1 et D2, rencontre des nouveaux présidents de clubs avec secrétaire et trésorier pour les accompagner au mieux dans leurs nouvelles fonctions, mais aussi des réunions de secteurs sans compter la présence des élus sur nombre de rencontres.

La saison dernière un gros travail de réflexion a débouché sur une proposition de refonte des championnats qui sera effective à l'issue de cette saison. Cette proposition a été votée et doit permettre un renforcement des niveaux de chacune de nos divisions.

En ce qui concerne les incivilités le district est engagé activement dans la promotion du programme « *Stop violence* » afin de rappeler que le football doit rester un espace de respect et de convivialité. Des campagnes de sensibilisation ont été relayées auprès des clubs, joueurs, éducateurs et parents pour prévenir des comportements inappropriés qu'ils soient verbaux ou physiques. Le plaisir du jeu et l'esprit sportif demeurent au cœur de notre discipline.

Enfin nous avons veillé à maintenir un lien constant avec la Ligue des Hauts de-France et la Fédération Française de Football afin de relayer les informations et d'accompagner au mieux les clubs dans leurs démarches administratives.

Le travail ne manque pas et je vais maintenant essayer de vous donner un rapide aperçu du travail des commissions du district. Reprendre l'intégralité des rapports d'activités de toutes les commissions serait fastidieux. Vous vous doutez bien que l'investissement de tous ces bénévoles qui composent les commissions est riche et intense. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous ceux qui œuvrent au sein du district. Ils ne comptent pas leur temps au service du football départemental. Si vous souhaitez en savoir plus, les rapports des commissions sont disponibles sur le site du district. N'hésitez pas à aller les consulter. Ce travail est réalisé par des bénévoles dont les heures grandissent chaque saison.

- **LA COMMISSION JURIDIQUE COMPETITIONS/CHAMPIONNATS ET COUPES SOMME JEUNES (Président Philippe FOURE)**

Elle a assuré l'organisation des championnats et des coupes Somme Jeunes du district, dans un contexte parfois compliqué par la météo et le report de rencontres. Malgré cela, les compétitions ont pu se dérouler dans de bonnes conditions avec une participation satisfaisante des clubs.

La commission a également veillé au respect des règlements et à l'équité sportive.

Nombre de réunions : 23

- **LA COMMISSION TECHNIQUE (Emmanuel BOISSIER)**

Cette commission a poursuivi son travail de développement du football de jeunes, du football féminin et du futsal. Des actions de formation, des stages et des rassemblements ont été organisés pour encourager la pratique et soutenir les éducateurs. L'accompagnement des écoles de football a permis d'améliorer encore la structuration de nos clubs.

Nombre de formation : 15 pour 247 stagiaires.

Nombre d'actions techniques (détectives/sélections) : 90 actions et 1408 joueurs ont participé.

Lieux : 21 clubs ont mis leurs installations à disposition sur l'ensemble du département.

- **LA COMMISSION FOOT ANIMATION (Antonio DOS SANTOS)**

Le foot animation a continué à jouer son rôle central dans la découverte et la pratique du football pour les plus jeunes. Les plateaux organisés dans le district ont permis de rassembler des nombreux clubs favorisant la convivialité et le plaisir du jeu. L'engagement des éducateurs et des bénévoles a été déterminant pour maintenir une dynamique positive autour de cette catégorie qui reste essentielle à la fidélisation et à la formation des clubs licenciés.

Nombre d'équipes engagées : 151 en U7 / 192 en U9 / 153 en U11 soit 496 équipes.

- **STATUT DES EDUCATEURS (Antonio DOS SANTOS)**

Le statut des éducateurs touche 54 équipes D1 ET D2 Seniors.

À la suite d'une année de gel dû à la réforme de la formation, les contrôles ont repris sur la déclaration des éducateurs, la présence de la licence technique, la prévention vers la commission de tout changement d'éducateur, la présence sur le banc de touche.

La majorité des clubs ont respecté le statut, seuls 2 clubs ont été pénalisés par manque de vigilance et 13 clubs ont réussi leur formation éducateur.

- **LA COMMISSION DE L'ARBITRAGE (Jean-Christophe FAVEREAUX)**

Le recrutement et la fidélisation des arbitres restent un enjeu majeur. Des stages de formation ont été proposés et un suivi particulier a été assuré pour les jeunes arbitres.

Nous pouvons nous féliciter des efforts menés pour sensibiliser les clubs et renforcer l'attractivité de l'arbitrage.

51 séances de formation / 59 nouveaux arbitres ont été formés et 52 arbitres de Club (ex-auxiliaires) ont été certifiés. C'est 2200 heures de bénévolat.

Clothilde BRASSART, conseillère technique en arbitrage a poursuivi avec efficacité sa mission :

- 33 actions de sensibilisation dans les clubs créant de nouvelles vocations

- **LA COMMISSION DE DISCIPLINE (Aurélien HAMEL)**

Elle a dû traiter un certain nombre de dossiers liés aux comportements sur et autour des terrains.

Si la majorité de nos rencontres se déroulent dans un bon état d'esprit, nous devons reconnaître que des incivilités persistent, les comportements inacceptables ne doivent pas être sur et autour des terrains.

Cela équivaut à 1323 heures de bénévolat trajets inclus et 967,5 heures hors trajet.

- 915 dossiers traités ... Un nombre dramatique !!!
- Pour 44 réunions.

Sachez que depuis le démarrage de la nouvelle saison, 3 réunions ont été faites ou 30 dossiers ont déjà été traités, 6 placés en instruction et une sanction de 3 mois de suspension déjà prise.

- **LA COMMISSION APPEL DISCIPLINE (Guillaume COMBES)**

Celle-ci a assuré avec rigueur et équité l'examen des dossiers dans le respect des règlements. Son rôle est essentiel pour garantir la cohérence des décisions et renforcer le climat de respect aussi bien sur les terrains qu'en dehors. Le nombre de dossier est en baisse par rapport à la saison 2023/2024, ce qui reflète un bon travail en première instance.

- **LA COMMISSION APPEL AFFAIRES GENERALES (Jean-François DEBEAUVAIS)**

Cette commission réexamine les décisions rendues en première instance, Elle garantit l'équité et le respect des règlements dans le traitement des litiges sportifs. 6 dossiers dont 4 relatifs à des infractions réglementaires à l'issue de la saison. Même conclusion qu'en Appel discipline, il y avait eu 17 appels en 2023/2024...

- **COMMISSION DE L'ETHIQUE (Magalie MARCHAND)**

Au cours de la saison 2024/2025, un seul dossier a été traité en interne et la réponse a été apportée au club concerné.

- **COMMISSION FOOT ADAPTE (Magalie MARCHAND)**

Le district a également poursuivi son investissement dans le développement du Foot adapté.

Cette discipline qui permet l'inclusion et l'épanouissement de joueurs en situation de handicap, illustre parfaitement les valeurs de partage et de solidarité portées par le football. Les initiatives menées, en partenariat avec les structures spécialisées, témoignent de la volonté de rendre notre sport accessible à tous, sans distinction.

- **COMMISSION DES FINANCES (Pascal TRANQUILLE)**

Grâce à une gestion rigoureuse, les finances du district demeurent saines. Cela permet de maintenir un accompagnement conséquent auprès des clubs.

- **COMMISSION DES TERRAINS (Alain LECLERCQ)**

Les membres de cette commission visitent les installations pour s'assurer du respect de la réglementation, essentiellement pour la sécurité des joueurs (51 contrôles d'installations dont 10 éclairages). La Commission gère également le dispositif FAFA.

C'est 280 heures de bénévolat et 4220 kms parcourus (kms pris en charge par la Ligue des Hauts de France).

- **COMMISSION DES DELEGUES Didier BARDET et moi-même**

Désignation des délégués chaque semaine et mise en place de formation pour l'intégration des nouveaux membres.

- **COMMISSION COMMUNICATION (Pierre LAVALLARD)**

Préparation et organisation de la soirée des bénévoles sur le thème Années 80.

Différents documents ont été réalisés dont 2 journaux.

En conclusion, je souhaite remercier très chaleureusement tous les membres des commissions (140 pour l'équivalent de 14.000 heures de bénévolat pour la saison 2024/2025) qui comme vous sont des bénévoles. Ils donnent beaucoup de leur temps pour faire avancer notre football ainsi que les clubs, les arbitres, les éducateurs, les bénévoles et nos partenaires institutionnels.

Cette saison ils seront 152 bénévoles provenant de 67 clubs du District de la Somme.

Grâce à votre engagement, le district de la somme continue d'avancer et de faire rayonner le football sur tout notre territoire.

Nous confirmons notre volonté d'être proche de vous et nous continuerons à venir autour de vos terrains.

Soyons fiers du chemin parcouru et restons unis et solidaires pour relever ensemble les défis de demain.

Je vous remercie pour votre attention.

## 5- Approbation du PV de l'AGE du 20/06/25

Auparavant une question test proposée pour vérifier le bon fonctionnement des boitiers de vote.

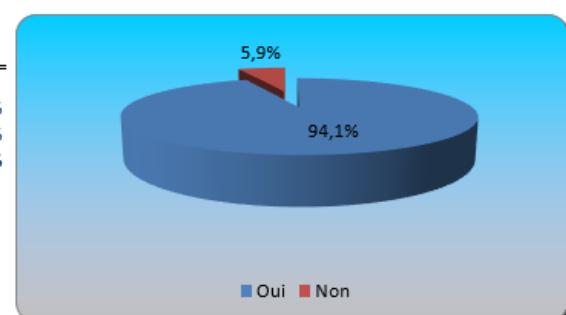
**Est-ce que Grand-mère sait faire un bon café ?**

**Oui à 77% des voix.**

Sylvie SILVESTRE propose ensuite de passer au vote concernant l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/06/25.

688 voix représentant 94% des voix. Le PV de l'AGE du 20/06/25 est approuvé.

2.) Question 2: Approuvez -vous le PV de l'AGE du 20/06/25? (choix multiple)		Réponses
Oui	688	94,12%
Non	43	5,88%
Totaux	731	100%



La parole est ensuite transmise à Madame Margot DELETRE, Vice-Présidente au Conseil Départemental chargée des Sports.

## 20- Allocution des personnalités

- Madame Margaux DELETRE,  
Adjointe au Conseil Départemental chargée des Sports :**

Bonjour à tous,

Cher Pascal, Cher Cédric, merci beaucoup de votre invitation,

Merci également de faire une entorse au protocole de l'AG, nous sommes début octobre, j'ai vu que vous arborez toutes et tous ce petit ruban rose, et je participe à cet effet à la course « La Victor Pauchet » à 11h00 dans le cadre d'Octobre rose. C'est parfait, c'est juste à côté, je vous quitterai donc un peu avant la fin de votre Assemblée Générale.

Je tenais à être présente ce matin pour plusieurs raisons.

D'abord parce que ce n'est pas toujours évident d'être présente chaque année pour vos AG, le sport, la culture et le patrimoine, dans la Somme c'est énormément d'activité. Alors quand je ne suis pas là, ce n'est pas que je ne vous soutiens pas, c'est que d'autres évènements m'empêchent d'être à vos côtés. Néanmoins, le District sait qu'il peut compter sur le département de la Somme pour être à ses côtés.

Je salue vraiment l'initiative qui est prise depuis bientôt un an, le week-end sans foot, pour la prise de conscience sur les violences, surtout la volonté et le dynamisme pour impulser sur ce sujet. Un mouvement fort sur la lutte contre les violences dans les stades, la lutte sur la mauvaise ambiance autour des stades, c'est très important et bien évidemment le département se tient aux côtés du monde sportif sur ce sujet, du District, de la Ligue qui a également abordé ce sujet dans son ordre du jour récemment.

Le Conseil départemental se tient aux côtés de l'ensemble des disciplines sportives sur ce sujet très important qui est la lutte contre les violences et incivilités.

Dans la morosité ambiante, et particulièrement au vu de la situation des finances publiques, je tenais vraiment à vous réaffirmer le soutien du Conseil Départemental. Quand la situation financière est compliquée et que l'on doit trouver des millions d'euros pour participer à la dette de l'état, en dernière minute, tout un tas de personnes regardent dans les petites lignes des lois pour vérifier quel est l'état des compétences, comment on peut s'attribuer ou se partager les compétences qui ne sont pas des compétences obligatoires, comme l'est celle du sport.

Au département de la Somme, il a été hors de question de remettre en cause le soutien au monde sportif. Même si évidemment il a fallu couper un peu dans les budgets. Mais on a veillé notamment à ce que les plus petits clubs ne soient pas impactés. Et je salue les présidents qui sont ici. Le département de la Somme ne touchera pas aux subventions pour les clubs en deçà de 100 licenciés. Au-delà, il y aura une baisse, on n'a pas le choix. Mais je pense qu'il faut malgré tout que nous maintenions un budget à ce niveau-là.

Depuis que je suis devenue Vice-présidente en charge des Sports, il n'est pas du tout question de remettre en cause le soutien au monde sportif, bien au contraire. Lorsque nous avons pu le faire, nous avons fortement augmenté les budgets, Pascal tu le sais. D'ailleurs le district de la Somme est le plus rémunéré des 45 Comités départementaux, dans la mesure bien évidemment où il est le plus doté en licencié, donc cela semble tout à fait naturel.

Je tiens tout de même à préciser, puisqu'un certain nombre de clubs semblent présent ici, que tous ne déposent pas de dossier de demande de subvention au Conseil Départemental de la Somme alors qu'ils pourraient être soutenus en fonctionnement, pour l'investissement également. Alors surtout n'hésitez pas. Sur 170 clubs, nous en soutenons 102 ou 103, donc aujourd'hui avis à celles et ceux qui ne déposent pas de dossiers, n'hésitez pas puisque c'est évidemment important. On connaît les difficultés parfois pour lever des fonds ou organiser des manifestations, nous serons bien évidemment à vos côtés.

Je voulais aussi vous dire que depuis 3 ou 4 ans, le département a voté une enveloppe de 4 millions d'euros sur l'ensemble du territoire départemental, et pour inciter les communes, à créer, rénover des installations, équipements sportifs. Que ce soit des city stades, des terrains de pétanque, des agrès sportifs de fitness, ou des terrains de football synthétiques. Sur les 4 millions initialement pourvus, nous avons finalement réussi le pari puisque nous avons dépensé 24 millions d'euros. Donc gros succès pour cette opération, plus de la moitié des communes du département se sont dotées, appropriées cette enveloppe... Et effet sans doute grâce aux Jeux Olympiques 2024, et dans l'idée de garder un héritage sportif, les communes se sont emparées de cette enveloppe, pour notre plus grand plaisir puisque le département mettait 40%, la région mettait également 40%, le reste à charge pour la commune était donc minime.

J'ai regretté très franchement, on sait que l'on est dans un département où la météo et les aléas climatiques sont de novembre à février très peu favorables, que les communes ne déposent pas plus de dossiers pour les terrains synthétiques. Nous avons beaucoup d'équipements de city stade, de terrains multi sports pour pouvoir pratiquer du basket, du volley, du tennis, du foot également, mais en termes de terrain synthétique, je m'attendais à ce qu'il

y ait plus de sollicitations, malheureusement cela n'a pas été le cas. Néanmoins je sais dans le travail des programmations pluriannuelles d'investissements, que ce soit sur le département de la Somme ou sur Amiens Métropole que le District par son président se bat pour faire inscrire quelques terrains synthétiques supplémentaires. Je tenais à vous le dire ici.

Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent pour les clubs, je salue tous les bénévoles présents aujourd'hui, sans vous il ne se passerait rien sur nos territoires. Et le foot notamment dans nos petites communes rurales, c'est comme parfois le dernier petit commerce du village, ceux sont de vrais lieux de vie sociale. A ce niveau-là, je tenais à vous remercier, féliciter tout l'engagement en faveur des jeunes, des petits samariens pour le foot, et l'ambiance conviviale qu'on a plaisir à retrouver chaque semaine. Je sais tout le travail qui est fait, et je tenais à vous remercier.

Merci à vous, et bonne Assemblée Générale

Pascal Tranquille souhaite remercier Margaux DELETRE pour sa présence malgré une journée chargée.

Il tient également à souligner le soutien du Conseil Départemental, surtout en cette période où l'état supprime en partie l'aide du Pass'Sport, il souligne que le CD 80 maintient les chèques collégiens. Ce qui permet aux familles les plus défavorisées de pouvoir prendre une cotisation dans un club sportif quel qu'il soit à moindre coût, si c'est du foot tant mieux, sinon ce n'est pas grave non plus.

Merci encore pour ces efforts, j'espère que l'on aura encore la possibilité de travailler ensemble pour développer de beaux projets.

Effectivement, tu as soulevé la problématique des terrains synthétiques, alors on n'aura jamais autant de synthé que dans le Nord, ils en ont environ 200, on en a à peine 20... Mais on peut combler progressivement. Il faut savoir que le revêtement de ce genre de terrain est à renouveler tous les 10 ans, c'est un autre financement à considérer.

En tout cas merci, et n'hésitez pas à faire un petit plus, on est preneur.

Merci Margaux.

## 7- Présentation des résultats financiers 2024/2025

Pierre LAVALARD présente ensuite les comptes de résultat de la saison 2024/2025. Les comptes diffusés figurent en Annexe 1.

Il s'agit du traditionnel tableau ou figure l'exercice financier 2024/2025.

Pour les amateurs de chiffres, ce tableau a été publié sur le site du DSF il y a environ 15 jours, il a été également joint aux convocations de l'AG, et ce bilan financier a été validé par la Commission des Finances en date du 2 septembre 2025.

Vous avez donc pour la colonne grisée la situation financière de l'exercice ainsi que les résultats des exercices précédents.

Je vous propose de commencer par les produits, c'est-à-dire les recettes. Je ne vais pas vous infliger une lecture ligne par ligne, mais plutôt vous préciser les faits marquants.

L'ensemble des subventions, ristournes et contrats de la Ligue s'élèvent à 243.885€ au lieu de 198.748€ la saison passée, soit une augmentation de 45.137€, principalement liée aux ristournes sur licences. Pour information, nous avions fin juin 25132 licenciés, c'est un record absolu.

La facturation des frais d'arbitrage représente 96.979€, somme que nous retrouverons à l'identique au niveau des charges.

Le montant des engagements pour les championnats et coupes s'élève à 82.455€.

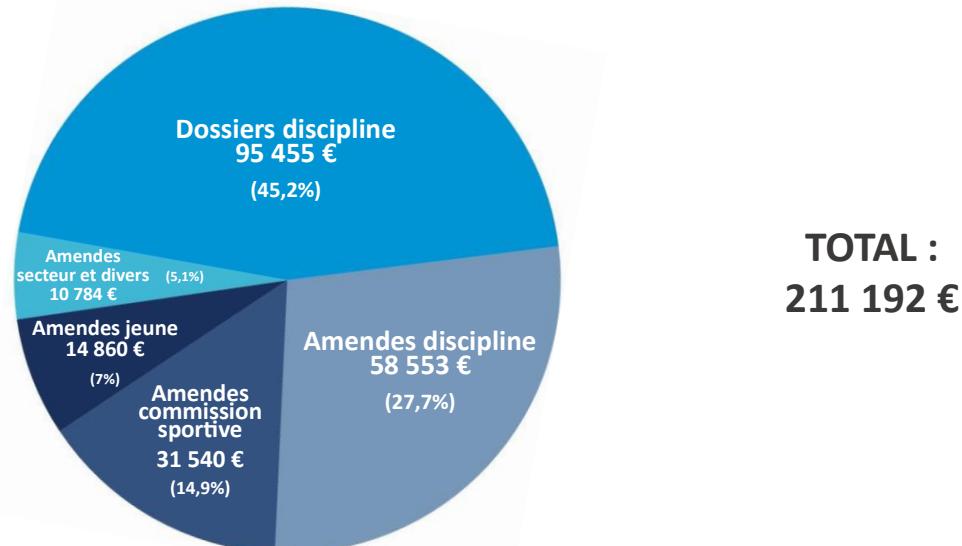
Les subventions de l'ANS, du Conseil Départemental, de nos partenariats avec Fiducial et le CRCA Brie Picardie représente 60.630€.

Et pour terminer nous constatons une forte augmentation concernant la discipline et amendes facturées aux clubs, soit 211.192€ par rapport à 167.718€ sur l'exercice précédent, soit une différence de 43.474€.

Je vous propose de vous détailler cette somme sous la forme d'un camembert.

## Bilan financier

### Amendes perçues



Petite explication de la ligne Amendes Discipline qui contient plusieurs thèmes :

- Le traitement des dossiers disciplinaires de 1<sup>ère</sup> instance pour 95.455€
- Les amendes disciplinaires (Commission Discipline et Appel Discipline) pour 58.553€
- Les amendes de la Commission juridique pour 31.540€
- Les amendes championnats jeunes pour 14.860€
- Les amendes des challenges de secteur 10.784€

Au vu de ce constat, le président et le Comité directeur ont décidé de reverser cette forte augmentation en achat d'équipement et de récompenses pour les clubs. Vous pourrez le constater lorsque nous aborderons les dépenses du District. Cette décision, j'espère qu'elle sera un élément de réponse pour ceux qui nous taxent régulièrement sur les réseaux sociaux de pompe à fric.

Enfin la gestion de notre épargne a permis de générer 17.900€ de produits financiers par rapport à 14.918€ sur l'exercice précédent.

Je vous propose maintenant de passer aux charges, les dépenses.

Vous pouvez constater sur les achats d'équipements et dépenses clubs qu'ils se sont élevés à 126.221€ par rapport à 74.681€ la saison précédente. Soit une hausse de 51.540€. Cela compense bien la hausse des dossiers et amendes qui était de 43.474€.

Nous retrouvons les frais d'arbitrage, à l'identique à hauteur de 96.979€.

L'ensemble des stages techniques, Sport études, d'arbitres et frais de sélections, et actions pour les jeunes représente 45.000€.

Notre soirée des bénévoles, 25.701€, avec une participation de la LFHF à hauteur de 10.000€.

Les frais d'énergie continuent de progresser, pas en termes de consommation mais en termes de coût, ils s'élèvent à 9.476€ par rapport à 7.329€ sur l'exercice précédent.

Par contre, nous avons continué à maîtriser les autres charges liées au fonctionnement du District, soit l'eau, téléphone, fournitures, entretien bâtiment, location photocopieur, taxe foncière et assurance, 48.699€ pour 2023 et 2024 et 48.614€ pour 2024/2025.

Les frais de déplacement représentent 70.448€.

Les salaires bruts et charges sociales s'élèvent à 268.000€ par rapport à 252.000 pour l'exercice précédent. Il représente 40,63% de nos produits d'exploitation, on peut dire qu'elles sont maîtrisées. Je pense que ce sera validé par Monsieur le Commissaire aux comptes.

En conclusion le montant des charges s'élève à 794.627€.

Nous avons donc d'un coté 800.122€ de produit et 794.627€ de charges, cela génère donc un résultat net de 5.495€.

Je reste à votre disposition et vous remercie de votre attention.

*Sylvie transmet ensuite la parole à Monsieur Yann CADIC, commissaire aux comptes.*

## **8- Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes, M. Yann CADIC**

Bonjour à tous,

C'est la première année que le district a un Commissaire aux comptes, vous allez donc connaître la joie d'une lecture d'un rapport de 3 pages. Mais on va quand même aller à l'essentiel.

### **L'opinion sur les comptes annuels :**

Dans l'exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée du 20 juin 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association District Somme Football, relatif à l'exercice clos au 30/06/25 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association District Somme Football.

### **Justification des appréciations :**

En application des dispositions de l'article 821 53 du code de commerce, relatives à la justification de nos observations, nous n'avons justement aucune observation à formuler.

Et dernier point qui vous intéresse, **les vérifications du rapport de gestion et des documents** qui ont été fournis aux adhérents de l'association, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents.

Ce sera tout pour moi, donc vos comptes sont certifiés.

*La parole est ensuite rendue à Monsieur LAVALARD, le Trésorier Général du DSF.*

## **9- Affectation du Résultat : Report à nouveau excédentaire**

Pour l'affectation du résultat, de l'excédent de l'exercice 2024/2025, s'élevant à 5.495€ est affecté en report à nouveau créditeur.

## **10- Présentation du prévisionnel 2025/2026**

Concernant notre budget prévisionnel pour l'exercice 2025/2026, il a été établi en étroite collaboration avec Monsieur DEMUYNCK, à ma gauche, notre expert-comptable.

Naturellement dans un budget prévisionnel, il y a toujours une part d'inconnu, par contre nous avons toujours comme objectifs principaux d'avoir une bonne maîtrise de nos charges salariales et de fonctionnement.

Nous souhaitons poursuivre nos investissements et nos actions auprès des clubs, nous avons budgété 82.000€.

Nous espérons une baisse concernant les dossiers disciplines et amendes facturées aux clubs. Nous avons tablé une légère augmentation pour les salaires et charges sociales en raison de l'arrivée d'un nouveau collaborateur au District, Monsieur Pierrick SAUVAL.

Enfin sur la plupart des autres postes, nous n'envisageons pas d'importantes fluctuations, nous avons fait un copié/collé.

De ce fait les charges et les produits devraient s'élever à environ à 776.760€.

Je vous remercie de votre attention.

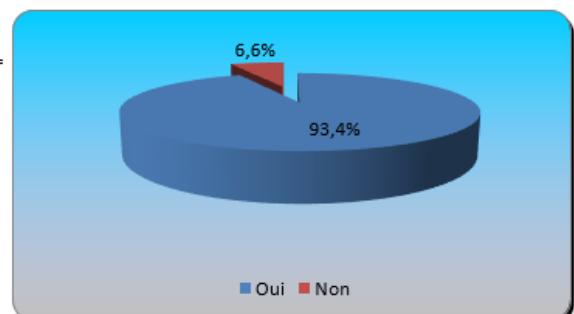
*Sylvie propose ensuite de passer aux différents votes.*

## **11- Approbation du point 6 : Bilan Moral**

Approuvez-vous le bilan moral 2024/2025, 1 réponse OUI, 2 réponse NON.

3.) Question 3: Approuvez-vous le bilan Moral 2024/2025? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	678	93,39%
Non	48	6,61%
Totaux	726	100%



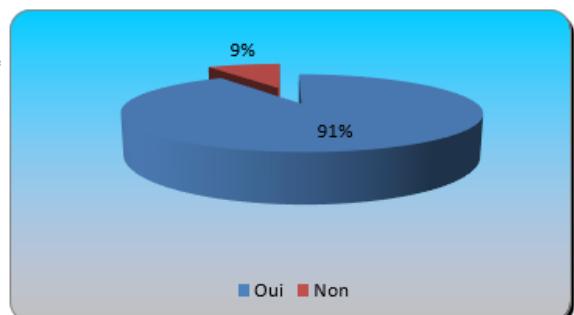
Merci à vous, le bilan moral est approuvé à 93,4%.

## **12- Approbation du point 7 : Bilan Financier**

Nous passons maintenant à l'approbation du Bilan Financier 2024/2025, 1 réponse OUI, 2 réponse NON.

4.) Question 4: Approuvez-vous le Bilan Financier 2024/2025? (choix multiple)

	Réponses	
Oui	658	91,01%
Non	65	8,99%
Totaux	723	100%



Le bilan financier est approuvé à 91%.

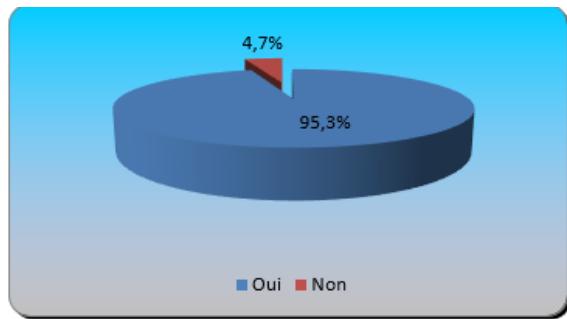
Monsieur LAVALARD remercie l'assistance.

## **13- Approbation du point 9 : Affectation du résultat**

Nous allons procéder au vote concernant l'approbation du résultat de 5.495€ en report à nouveau excédentaire, 1 réponse OUI, 2 réponse NON.

**5.) Question 5: Approuvez-vous l'affectation du résultat en report à nouveau? (choix multiple)**

	Réponses	
Oui	696	95,34%
Non	34	4,66%
Totaux	730	100%



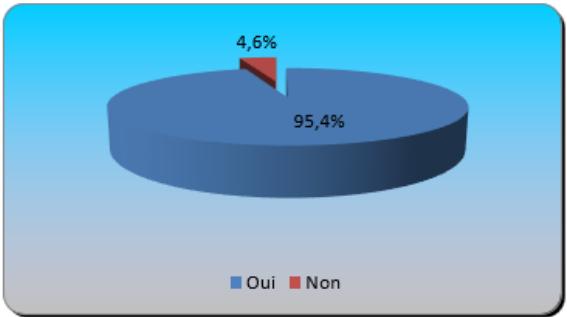
L'affectation du résultat en report à nouveau excédentaire est approuvée à 95,3%.

## 14- Approbation du point 10 : Bilan prévisionnel

Nous allons maintenant voter le bilan prévisionnel 2025/2026, 1 réponse OUI, 2 réponse NON.

**6.) Question 6: Approuvez-vous le Bilan Prévisionnel 2025/2026?  
(choix multiple)**

	Réponses	
Oui	685	95,40%
Non	33	4,60%
Totaux	718	100%



Le Bilan Prévisionnel 2025/2026 est validé à 95,4%.

*Sylvie transmet la parole à Philippe FOURE, Responsable des Compétitions Jeunes et Seniors du DSF pour la proposition de modification règlementaire suite aux vœux de l'US MARCHELEPOT et de l'AC HALLENCOURT.*

*Le Président, Pascal TRANQUILLE, prend cependant la parole, le temps que philippe se prépare, et annonce la remise générale de l'ensemble des compétitions départementales du jour, soit le 04/10/25, en raison de la modification tardive de la mise en alerte orange du département de la Somme avancée par la Préfecture de 13h00 à 10h00 ce matin. Faites fonctionner vos téléphones afin d'alerter vos licenciés et éducateurs. Pas de rencontre U13 ce matin.*

*En effet, dès qu'une alerte de vigilance Orange est prononcée, le DSF annule et reporte l'ensemble de ses compétitions et actions techniques quelles que soient les catégories.*

## 15- Examen des vœux

Suite aux vœux de l'AC HALLENCOURT et de l'US MARCHELEPOT, conformément à ce qui a été dit à l'AGE du 20/6/25, concernant la réforme de l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors Masculins, il avait été avancé d'étudier plus profondément ces vœux pour faire une proposition cohérente pour l'AG de ce jour.

On s'est réuni avec l'AC HALLENCOURT, l'US MARCHELEPOT, Antonio DOS SANTOS et Thomas GRAIN, et nous avons imaginé une nouvelle mouture de cet article 12 qui concerne les clubs évoluant en seniors de la D4 à la D1.

Vous trouverez dans le diaporama projeté (ci-dessous), la situation actuelle que nous connaissons, avec la considération des équipes U8/U9 seules uniquement en D3 et D4.

La demande, des clubs précédemment cités, était d'intégrer les équipes U7, ainsi que les équipes loisirs dans ce décompte des équipes obligatoires.

Après réflexion, lors de la première réunion, le foot loisir concerne les seniors féminines et les vétérans, ce n'est pas la meilleure chose, par contre il s'est amené une réelle volonté d'intégrer les équipes u7.

Donc vous trouverez dans le tableau projeté cette mouture que nous vous proposons de la D4 Seniors à la D1.

On ne change pas les obligations d'équipes seniors, par contre on revient à une situation antérieure où on parlait de point par équipe jeune engagée en fonction de la catégorie, si en entente ou non, foot à 4, à 5 à 8 ou à 11.

C'est donc pyramidal, en partant de la D4 avec 0,5 point jusqu'à la D1 avec 2 points obligatoires.

Pour les décomptes par équipe :

- Une équipe Foot Animation (U7 et U9), c'est 0,5 points
- Une équipe jeune (U11 à U18) en entente en Foot à 8 ou à 11, c'est 0,5 point
- Une équipe jeune (U11 à U18) seule en foot à 8 ou à 11, c'est 1 point.

Attention, il y a également un minimum de joueurs à licencier par catégorie et par équipe pour obtenir les points adéquats. Ce nombre de joueurs diffère selon que l'équipe soit seule ou en entente. Dans les deux cas, la date butoir pour la vérification du nombre de licence obligatoire reste fixée au 31/10 de chaque année comme pour les ententes.

Pour les obligations, vous trouverez dans le tableau les différentes possibilités pour atteindre le nombre de points nécessaire.

Par contre en Seniors D1 il reste l'obligation d'une équipe Jeunes à 11, car nous sommes soumis pour cette catégorie à la réglementation de la LFHF pour l'accésion en R3.

Les amendes en cas d'infraction sont également pyramidales de 50€ à 200€ de la D4 à la D1.

Les ententes en seniors commencent à se développer, la première est celle composée par l'AS YVRENCH et l'AS GAPENNES, la saison passée s'est rajouté le FR ENGLEBELMER et l'USOAAS, et cette saison l'ES VERS SUR SELLE avec l'AS NAMPS. Le groupe de travail a donc également défini un nombre de joueur minimum pour ces ententes en seniors différent que celui pour les jeunes.

La base considérée étant de 18 joueurs pour une équipe Seniors sur une saison, ce qui est faible pour une saison complète, mais c'est un choix de la cellule de travail.

**Donc pour une entente :**

- Concernant deux équipes 1, il faut minimum 9 joueurs de chaque club pour que l'entente soit comptabilisée pour les deux clubs
- Concernant une équipe 2, il faudra à minima 27 joueurs seniors licenciés pour le ou les clubs entente. Soit 18 + 9, pour qu'elle soit considérée pour les obligations
- Concernant une équipe 3, ce sera 45 joueurs (18+18+9), etc.....

**Attention, il faut également respecter les points suivants :**

- La date butoir de déclaration des ententes fixée au 15 juillet de l'année en cours.
- L'entente ne peut être faite que pour 2 clubs maximum. La durée de l'entente est d'une saison, il faut la refaire chaque année.
- La date butoir de prise en considération des licenciés (9, 27 etc..), est fixée au 30/09 de l'année en cours (sont considérés comme joueurs seniors les catégories U19, Seniors et vétérans)

## Vœux de l'US MARCHELEPOT et de l'AC HALLENCOURT

- Modification de l'Article 12 du Règlement des Championnats Seniors Masculins

### Article 12.1 : Nombre d'équipe :

Situation Actuelle				
Niveau	Nombre d'équipes Séniors à avoir	U10 à U18	U8 - U9	U6 - U7
D1	2 équipes	2 équipes	non	non
D2	2 équipes	2 équipes	non	non
D3	1 équipe	2 équipes	oui (1 équipe non en entente)	non
D4	1 équipe	1 équipe	oui (1 équipe non en entente)	non

Nouvelle Proposition				
Niveau	Nombre d'équipes Séniors à avoir	Nombre de Points à obtenir en équipes de jeunes	Obligation minimum pour le club	Complément Possible
D1	2 équipes	2	1 équipe en foot à 11	1 équipe en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en foot à 11 <u>ou</u> 2 équipes en entente (foot à 8 ou 11)
D2	2 équipes	1,5	1 équipe en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en foot à 11	1 équipe en foot à 8 en entente <u>ou</u> 1 équipe en foot à 11 en entente <u>ou</u> 1 équipe U9 non en entente
D3	1 équipe	1	1 équipe en entente en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en entente en foot à 11	1 équipe en entente en foot à 8 <u>ou</u> 1 équipe en entente en foot à 11 <u>ou</u> 1 équipe U7 ou U9 non en entente
D4	1 équipe	0,5	1 équipe U7 non en entente <u>ou</u> 1 équipe U9 non en entente <u>ou</u> 1 équipe en entente (foot à 8 ou 11)	

### Définition des équipes : Voir tableau ci-dessous de la proposition

Comptabilisation des équipes	si équipe seule	Nombre de Joueurs Licenciés mini si en équipe seule	si équipe en entente	Nombre de Joueurs licenciés mini si en équipe en entente
1 équipe en foot à 11	1 point	8 joueurs	0,5 point	6 joueurs
1 équipe en foot à 8	1 point	7 joueurs	0,5 point	4 joueurs
1 équipe U9	0,5 point	6 joueurs	pas d'entente possible	
1 équipe U7	0,5 point	5 joueurs	pas d'entente possible	

### La Participation en Foot Animation (U6 à U11) pour être comptabilisé dans les obligations :

- Rentrée du Foot de Septembre obligatoire sauf si le club s'inscrit après la date de rentrée.
- Journée Nationale ou Festive de mai ou Juin obligatoire.
- Maximum de 4 absences par Catégorie (U7 - U9 - U11) autorisées sur la Saison
- Pour les 4 absences en U7 et U9, si un club présente plusieurs équipes, seule l'équipe 1 sera concernée.
- Pour les 4 absences en U11, il y aura automatiquement forfait général de l'équipe.

### Article Ententes Seniors :

Définition de l'équipe en entente	Nombre de Joueurs libres licenciés (U19, Séniors, Vétéran) à avoir au minimum dans chaque club
si l'entente concerne une équipe 1	9 joueurs
si l'entente concerne une équipe 2	27 joueurs
si l'entente concerne une équipe 3	45 joueurs
si l'entente concerne une équipe 4	63 joueurs

- La demande d'entente doit être saisie au plus tard le 15 juillet
- La demande d'entente doit être faite par 2 clubs maximum
- La durée de vie de l'entente n'est que d'une saison
- Le nombre minimum de joueurs licenciés doit être atteint pour le 30 septembre au plus tard

## **Modification de l'amende en cas de demande de dérogation**

### **Cout de la demande de Dérogation**

- D1 : 200 €
- D2 : 150 €
- D3 : 100 €
- D4 : 50 €

Est-ce que vous avez des questions ?

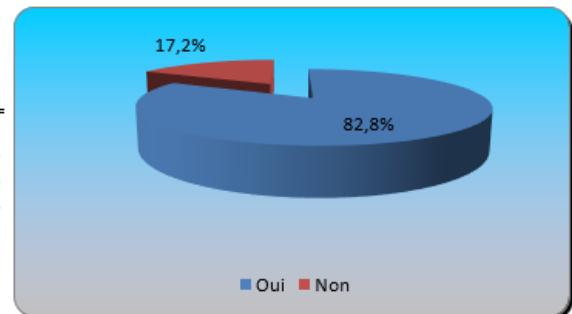
Aucune, c'est que les explications ont été claires et complètes.

Nous allons vers un assouplissement, en suivant également la pyramide qui sera de nouveau en place la saison prochaine.

En cas de validation de votre part, ce règlement s'appliquera pour la saison 2026/2027.

*Sylvie reprend la main et propose de passer au vote pour les modifications de l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors Masculins. OUI, réponse 1, NON réponse 2.*

7.) Question 7: Approuvez-vous les modifications apportées à l'article 12 du Règlement des Championnats Seniors Masculins? (choix multiple)		Réponses
Oui	619	82,75%
Non	129	17,25%
Totaux	748	100%



La modification de l'article 12 est donc validée à 82,8% et sera effective pour la saison 2026/2027.

Philippe FOURE remercie l'assemblée pour la validation, ainsi que les participants à la cellule de travail pour le temps consacré.

## **16- Remise des médailles d'Or**

Pour la remise des médailles d'Or du DSF pour chaque secteur, Sylvie appelle chaque Président à se rapprocher, soit Philippe, Mickaël, Régis et Aurélien.

**Pour l'Amiénois, Monsieur Pierre RIVET**, Président de l'ES VERS SUR SELLE et du Groupement GSOAF. Ci-dessous l'interview de Pierre :



Pour le Santerre, c'est Monsieur Gérard SMAGGHE, dirigeant de l'AAE CHAULNES :



Pour le Ponthieu, Monsieur Christian LAGUILLIEZ, de l'ES HARONDEL :



Pour le Vimeu, c'est Monsieur Bertrand DUJARDIN. La vidéo n'a pu être réalisé car problème de timing :

## BERTRAND DUJARDIN

- 27 licences en tant que dirigeant
  - Licencié dans les clubs : AS Allery, SC Abbeville, AS Gapennes, JS Miannay, FC Saint Valéry, FC Cayeux, AS Quesnoy le Montant
- 10 licences en tant que joueur
  - Licencié dans les clubs : US Tours en Vimeu, JS Miannay, FC Saint Valéry
- Référent arbitre une saison pour l'AS Quesnoy le Montant
- Aujourd'hui licencié à l'AS Quesnoy le Montant et à la JS Miannay

### 17- Lecture du palmarès et remise des récompenses

Sylvie propose à Philippe, en tant que Responsables des compétitions départementales, de rester avec elle pour la remise des Trophées de Champion 2024/2025, et invite les autres membres du Comité Directeur à l'accompagner pour la remise aux clubs de leur secteur. Ci-dessous les champions.

a. Champions

*Champions U12*

**U12 D2**



**US Camon 2**

**U12 D1**



**ESC Longueau 1**

*Champions U13*

**U13 D4**



**US Béthencourt  
Woignarue 1**

**U13 D3**



**AS Pays Neslois 2**

**U13 D2**



**ES Sains Saint  
Fuscien 1**

**U13 D1**



**ESC Longueau 1**

*Champions U14*

**U14 D1**



**FC Amiens Porto 1**

### Champions U15

U15 Fem. à 8



ESC Longueau 1

U15 à 8



AS Woincourt  
Dargnies 1

U15 D3



SC Oisemont  
Templiers 1

U15 D2



US Camon 2

U15 D1



SC Abbeville 1

### Champions U16

U16 D2



FC La Montoye 1

U16 D1



US Nibas  
Fressenneville 1

### Champions U17

U17 D2



USC Moislains 1

U17 D1



FC Saint Valéry 1

### Champions U18

U18 Fem. à 8



US Nibas  
Fressenneville 1

U18 D2



Poix BC FC 1

U18 D1



USOAAS Albert 1

### Champions Futsal

Futsal D2



FC Cayeux 1

Futsal D1



Amiens Marivaux  
Futsal 2

### Champions Vétérans

Vétérans à 8



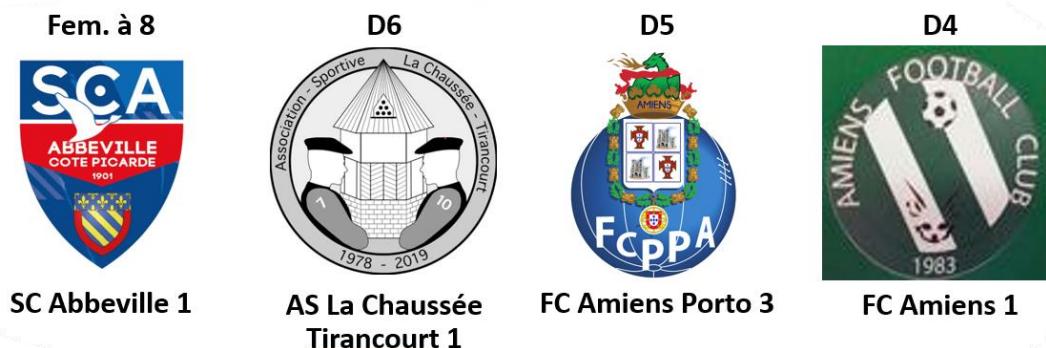
US Camon 1

Challenge Vaillant

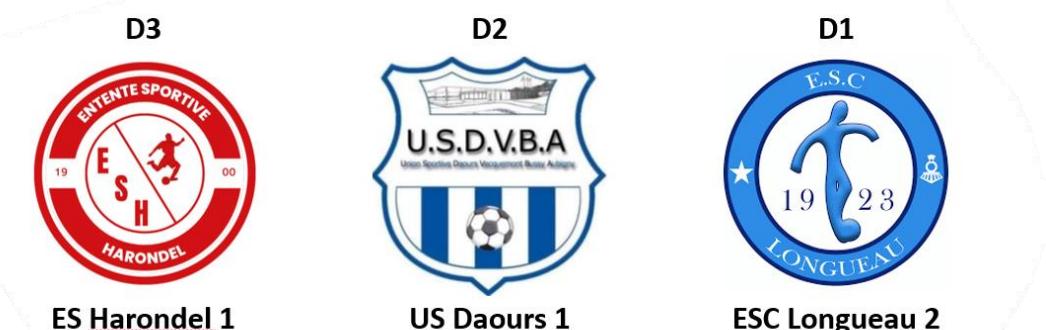


Auxiloise 1

### ***Champions Seniors***



### ***Champions Seniors***



### **b. Charte du Fair-Play 2024/2025**

Sylvie appelle Pascal pour la remise des Trophées du Fair-Play.

Le Président précise que chaque année le DSF a le plaisir d'honorer les clubs qui font en sorte d'avoir des comportements exemplaires sur les terrains chaque semaine, ce n'est pas évident. Et quand on regarde ce classement 2024/2025, il est bon de rappeler qu'il est possible d'être fair-play et de développer du beau football car ces trois équipes terminent chacune en tête de leur championnat respectif et ont vocation à accéder avant application des différents statuts.

C'est donc un plaisir d'honorer ces clubs avec des équipements complets ainsi que 5 ballons.

Cette saison, il apparait que 2 coachs ont déjà été avertis, c'est dommage car on a l'impression que certains messages, même rabâchés ne sont pas entendus...

Un jaune pour un éducateur, ou dirigeant, soit le staff, c'est 0,5 point au championnat de retrait, tandis qu'un rouge c'est 1 point. Suite à la refonte des championnats qui s'annonce à l'issue de la saison, puisque vous avez validé le travail de la cellule mise en place avec les clubs, ces cartons peuvent vous coûter chers en fin de saison en termes sportifs. Cette refonte aura son exécution à l'issue de cette saison 2025/2026, certaines équipes risquent d'être reléguées à cause de leurs cartons bêtes.

Vous l'avez accepté, l'objectif étant de pouvoir rivaliser au niveau régional avec les clubs des districts voisins en renforçant le niveau des seniors dans chaque division.

Ce serait dommage de se priver d'une accession ou d'être relégué pour des cartons bêtes et évitables.

On va donc appeler les trois clubs lauréats.



Sylvie appelle Julie et Angélique pour la remise des récompenses du Challenge PEF de la saison 2024/2025.

### c. Challenge PEF

Les clubs sont récompensés par un kit arbitrage et un ballon de match taille 5.

Angélique rappelle que le Programme Educatif Fédéral (PEF) a été lancé il y a déjà une dizaine d'années au niveau fédéral, en 2014.

C'est un dispositif complet qui permet à vos dirigeantes, dirigeants, éducatrices et éducateurs, de mettre en place des actions éducatives au sein de votre club, notamment sur les jeunes de 5 à 18 ans.

Cette année, une quinzaine de clubs ont répondu en transmettant leurs actions. Je pense que c'est très peu, car vous réalisez tous de nombreuses actions éducatives dans vos clubs mais vous ne prenez pas le temps de les transmettre sur la Plateforme éducative fédérale. C'est dommage...

La plus facile des actions PEF pour ceux ayant des arbitres consiste à une sensibilisation de vos jeunes joueurs, c'est simple à mettre en place et très important aujourd'hui. En effet, en se déplaçant le samedi sur les plateaux, on s'aperçoit que les lois du jeu ne sont pas maîtrisées, ce qui peut engendrer de mauvais comportements, qui malheureusement ne s'arrangent pas en grandissant.

Cette action est prioritaire pour les clubs, vous pouvez même solliciter le DSF pour la réalisation d'interventions spécifiques liées à l'arbitrage, Clothilde est à votre disposition et peut vous accompagner dans ces mises en place mais également intervenir directement dans vos clubs.

Avec Julie nous sommes également à votre disposition pour vous accompagner dans ce dispositif PEF, qui est très important, pour la mise en place dès le plus jeune âge. Cela peut faire évoluer les comportements et permettre des samedis et dimanches plus agréables.

Merci pour votre attention, et bonne saison à toutes et tous.

Félicitations aux 5 clubs lauréats.



## Lauréats PEF

### *Les récompensés*



#### Les récompenses :



ES Sains  
Saint Fuscién



SC Abbeville



AS Talmas  
Picardie Fienvillers



FC Amiens Porto



JS Miannay  
Moyenneville Lambercourt

Sylvie redonne la parole à Philippe pour le Prix du meilleur club de Jeunes.

#### **d. Meilleur club de Jeunes**

Ce challenge concerne 142 clubs en début de saison, qui ont des équipes de jeunes.

Les critères étudiés qui amènent des points sont les suivants :

- Le nombre de licenciés jeunes
- Les résultats obtenus en championnat et en coupe (Ligue, District et secteur)
- Le nombre de licenciées féminines / équipes féminines
- Les actions PEF
- Les actions arbitrage / Formation d'arbitres
- Les formations d'éducateurs
- Participations aux détections/sélections organisées par le DSF
- Les équipes engagées en Foot Animation

Ce challenge s'adresse cependant uniquement aux clubs dont l'équipe Seniors 1 évolue en District.

Une réflexion est menée actuellement au sein du Comité Directeur afin d'intégrer les clubs de Ligue. Ce serait donc pour la saison prochaine, pour tous les clubs du District de la Somme.

**Les récompenses sont les suivantes :**

	<b>1 équipement complet (maillots shorts chaussettes)</b>	<b>Ballon T5</b>	<b>Ballon T4</b>	<b>Jeu de 10 Chasubles</b>
<b>1er</b>	1	5	5	3
<b>2ème</b>		4	4	2
<b>3ème</b>		3	3	2
<b>4ème</b>		3	3	2
<b>5ème</b>		3	3	2

5<sup>ème</sup>, c'est l'US NIBAS FRESSENNEVILLE, il était 4<sup>ème</sup> la saison dernière, il a perdu une place.

4<sup>ème</sup>, l'AS TALMAS, 14<sup>ème</sup> la saison dernière.

3<sup>ème</sup>, le CAFC PERONNE, qui était 6<sup>ème</sup> la saison passée.

2<sup>ème</sup>, QCL SUD Amiénois, le club était 10<sup>ème</sup> la saison dernière.

1<sup>er</sup> l'ES SAINS ST FUSCIEN, qui conserve sa première place et qui reçoit le Trophée du Meilleur club de Jeunes 2024/2025.

## Meilleur club de jeunes

### Classement 2024/2025



Premier



Deuxième



Troisième



Quatrième



Cinquième



Le Président Pascal TRANQUILLE prend la parole et précise la réflexion du CD pour l'intégration des clubs de Ligue au Prix du meilleur club de jeunes.

Il s'agira en fait de réaliser deux classements, un à destination des clubs de Ligue, et un autre comme l'existant pour les clubs de District. Car intuitivement, il est compréhensible de se dire que les clubs de Ligue seront systématiquement dans le haut du classement.

Cela permettra de maintenir l'éligibilité des clubs de District à ce Challenge, et d'être récompensés dans un classement qui sera à part.

On verra l'issue de ce challenge la saison prochaine pour voir s'il faut modifier ou non le système en place.

Sylvie transmet ensuite la parole à Ruddy BUQUET pour le Challenge Claude CAUVET.

## 18- Challenge Claude CAUVET

Le Challenge Claude CAUVET récompense les clubs qui œuvrent en direction de l'arbitrage. Sont pris en compte le nombre d'arbitres formés, les sensibilisations à l'arbitrage, les interventions sollicitées (Clothilde ou autre), la pérennisation des arbitres au sein du club etc... Des critères de discipline sont également intégrés, de telle sorte que si des clubs ont posé des problèmes disciplinaires récurrents ou importants, ils ne sont plus éligibles à ce challenge.

5<sup>ème</sup>, le RC SALOUEL SALEUX reçoit un bon d'achat de 100€

4<sup>ème</sup>, QCL SUD AMIENOIS, reçoit un bon d'achat de 200€

3<sup>ème</sup>, l'ETOILE SPORTIVE de LICOURT, reçoit un bon d'achat de 300€

2<sup>ème</sup>, l'AS GAMACHES, un bon d'achat de 400€

Le 1<sup>er</sup>, est le FC CENTULOIS, reçoit un bon d'achat de 500€.

## Le Challenge Claude CAUVET

### Classement 2024/2025



Deuxième



Premier



Troisième



Quatrième



Cinquième



## 19- Les assistants clubs en Seniors D2

Ruddy, continue et remettra les distinctions aux assistants club de Seniors D2.

C'est une proposition qui avait été faite, que vous aviez validée soit la désignation (après formation) d'un arbitre assistant de D2 issu du club recevant, afin de pouvoir couvrir toute la D2 par deux arbitres officiels. Pour valoriser l'implication des arbitres assistants club, les arbitres officiels ont systématiquement transmis leurs appréciations à la CAS, et les 5 assistants les plus souvent mis en avant pour leur impartialité, leurs comportements, se voient récompenser aujourd'hui par un polo du DSF. Depuis la mise en place de ce système, nous n'avons reçu qu'un seul retour négatif. Félicitations pour votre travail.

### Les assistants Clubs en Seniors D2



ABBA CHERIF  
Mickael



AS Glisy

BUTAEYE  
Frédéric



CS Crécy en  
Ponthieu

CHOQUET  
Bruno



O. Le Hamel

GAPENNE  
Erwan



Auxiloise

HALILA  
Wissem



ES Amiens  
Pigeonnier

Le Président profite de la présence de Ruddy pour lui poser quelques questions.

**PT** : La saison dernière a été quelque peu chaotique, tu fais ton retour en Ligue 1. Content d'être en Ligue 1 ?

**RB** : Oui, une saison atypique l'année dernière. Il a fallu se remobiliser, après quelques déboires, des moments un peu délicats à passer, comme vous pouvez en traverser dans une carrière, que ce soit en tant qu'officiel ou bénévole. Maintenant c'est derrière, et c'est un réel plaisir d'être à nouveau sur les terrains en Ligue 1.

**PT** : Tu es salarié de la LFHF, tu es arbitre de Ligue 1, tu as encore quelques années avant de faire valoir tes droits à la retraite, mais un arbitre ça prend sa retraite à quel âge ?

**RB** : Je fais partie de cette génération où on devait arrêter à 45 ans. Cela a été modifié par la suite. Il n'y a pas d'âge en fait, cela dépend du niveau physique de chaque arbitre. On se met à niveau pour débuter la saison et puis on pense aux lois du jeu, on pense à beaucoup de choses mais pas forcément aux comportements comme on l'a évoqué tout à l'heure. C'est une nouvelle chose, qu'on aimerait ne pas avoir à gérer, c'est une parenthèse qui a son importance. Les arbitres de district y sont confrontés de plus en plus, et je pense, que s'il y a un mot à dire c'est de leur faciliter le job. Sur le terrain, on a beaucoup d'imprévus à gérer et on aimerait ne pas avoir à gérer ce genre de situations.

Sinon, pour en revenir à ta question sur mon état de forme et ma carrière, du moins de ma fin de carrière, c'est vrai que l'on est plus proche de celle-ci. Cela fait 31 ans d'arbitrage, car je fais partie de la 1<sup>ère</sup> année de l'école d'arbitrage du District de la Somme qui a été mise en place en 1993/1994, dont Claude (CAUVET) était un éminent serviteur et il a fait partie de ses formateurs. Ça se termine donc forcément, mais c'est une belle page qui s'est déroulée, et elle va se tourner d'ici peu.

Maintenant on verra la décision quand elle sera prise, mais il n'y a pas d'âge pour l'instant donc tant que le corps le permet, tant que la tête le permet, tant que le plaisir subsiste, on continue. S'épanouir sur le terrain c'est la volonté de chaque arbitre. Donc essayer de les aider au maximum pour avoir ces conditions optimales, pour qu'ils n'aient que la fonction d'arbitrage à assumer sur le terrain.

**PT** : Rudy, merci pour ces quelques mots, sachés que lorsque tu décideras de mettre un terme à ta carrière, je pense qu'unaniment, l'intégralité du District sera heureuse de te rendre hommage appuyé et mérité. Merci à toi.

Sylvie transmet la parole à Monsieur Cédric BETTREMIEUX, Président de la Ligue des Hauts de France.

## **20- Allocution de Cédric BETTREMIEUX, Président de la LFHF**

Bonjour à toutes et à tous,

Toujours un réel plaisir de venir dans vos AG, on s'est vu il n'y a pas très longtemps pour la plupart d'entre vous, puisque c'était la semaine dernière l'AG de la LFHF.

Je ne vais donc pas revenir sur tous les éléments déjà évoqués la semaine passée.

Par contre je vais vous transmettre un point au niveau fédéral. Il y a le Plan d'Engagement, Pascal vous en parlera mieux tout à l'heure. Cela fait partie d'un ensemble des missions qui ont été confiées aux Ligues et aux District pour pouvoir les décliner. Il faut faire passer certains messages pour les mettre en application aux mieux sur nos terrains, pour nos bénévoles, nos clubs. Cela permettra de travailler pour les générations de demain, les plus petits. Soit les faire grandir avec les axes forts de la commission de l'engagement.

La Commission de l'engagement, c'est 4 axes distincts. L'axe fort, comme vous le savez, a été repris par la Ligue avec le Plan Stop Violence.

Ce plan est en place et permet d'avoir un ensemble de mesures à la fois répressives, mais on les avait déjà, mais surtout pour les personnes non licenciées, les parents, spectateurs, afin d'apaiser les esprits autour des terrains.

C'est un plan de prévention et d'accompagnement.

Un plan de prévention, car dès que l'on fait de la répression c'est qu'il y a déjà une victime, un club, une ou plusieurs personnes. La répression permet de sanctionner, réparer un préjudice, pour une personne qui ne va peut-être pas revenir au football.

Aujourd’hui on veut travailler dans l’anticipation, dans la prévention, dans l’accompagnement, et la formation. C'est ce qui permettra d'éviter certaines problématiques.

La plateforme Stop Violence rentre dans le cadre de la prévention car, hormis le fait de déclarer des incidents, il est possible d'informer de match à risques ou des tensions entre les clubs et ainsi travailler en amont des rencontres. On travaille avec les services de l'état, des protocoles sont mis en place, on anticipe donc grâce aux informations transmises sur cette plateforme.

Des mesures peuvent être prise avec la Police, la Préfecture, et éventuellement les mairies, c'est tout un panel de choses à mettre en place qui existe aujourd’hui, en fonction du degré de la rencontre à risques (classification de 1 à 5). C'est le degré de classification de la rencontre qui déterminera le ou les processus à mettre en place et les moyens nécessaires.

Cette plateforme est aussi bien destinée aux rencontres de Ligue qu'aux rencontres de district. Les dossiers sont étudiés et gérés de la même façon et ensuite transmis au district concerné.

N'hésitez pas à nous alerter sur cette plateforme, des éventuels risques sur vos rencontres à venir, c'est l'essence même de ce protocole et cela permet d'éviter de nombreux problèmes. La Ligue, ou le District, ne peuvent pas forcément connaître toutes les problématiques existantes entre les clubs, joueurs ou spectateurs, c'est là que vous êtes concernés et que vous devez nous faire les remontées adéquates.

Cela permettra de préparer au mieux la rencontre et de vous accompagner dans les démarches afin d'éviter des sanctions et surtout des victimes.

La prévention, il faut en parler, dans vos clubs, sur la plateforme, vous avez les outils, à vous de les utiliser.

Nous avons déjà transmis différentes affiches à tous les clubs, nous avons fourni ces mêmes affiches au District, et un PowerPoint sera bientôt transmis à tous les clubs pour expliquer le Plan Stop Violence que vous pourrez utiliser pour vos réunions éducateurs, dirigeants et même diffuser aux parents et joueurs. Cela permettra à chacun de comprendre et connaître le Plan Stop Violence et la volonté de notre instance de ne plus avoir de problèmes de discipline trop récurrents aujourd’hui.

Cela ne reste que du football, c'est 3 points si on gagne et c'est tout. Par contre s'il y a une ou plusieurs victimes, ce sont des séquelles physiques parfois psychologiques, et c'est inacceptable. D'où l'importance du dispositif de communication mis en place pour promouvoir et alerter sur le Plan Stop Violence.

N'hésitez pas à nous faire des remontées, à nous questionner, à nous demander de l'aide, c'est notre rôle. Le Plan Stop Violence est voué à évoluer grâce et avec vous.

Sachez que vos remontées sur la plateforme peuvent être anonyme. Vos coordonnées et votre identité ne seront ni diffusées ni transmises.

Je vous rappelle aussi l'importance de licencier vos accompagnateurs, éducateurs, dirigeants, à minima avec une licence volontaire. Il y a du turnover dans les clubs et parfois certaines informations n'ont pas été relayées, d'où l'importance de réaliser des licences, surtout pour ceux qui gravitent autour du foot des enfants, c'est primordial. Nous avons eu une centaine de dossier la saison passée, nous en sommes déjà à 15 cette année, si vous recevez un courrier de l'état, il faut surtout enlever du club la personne concernée. L'honorabilité est importante, ne permettez à personne de pouvoir encadrer sans licence, encore moins si vous avez été alerté par l'état.

Ce ne sera plus du domaine de la Ligue ou du District car vous aurez été avertis, cela deviendra judiciaire et à partir du moment où un drame survient, il n'y aura plus d'amis, plus de copains, ni de soutien car il faudra trouver des responsables.

Ne prenez aucun risque, faites des licences pour toute personne investie au sein du club quel que soit son rôle, car malheureusement beaucoup de personnes n'ont plus le droit soit de prendre de licences, soit de s'approcher des enfants.

Je ne vais pas être plus long que ça, je vous remercie pour votre investissement, pour le travail que vous faites.

A bientôt autour de vos terrains, et sur d'autres moments de festivités.

Merci,

**S'ensuit la vidéo réalisée pour le Plan Stop Violence.**

## **21- Clôture de l'Assemblée Générale par le Président**

Avant de clore l'AG, quelques petits oubliés à corriger. J'ai oublié d'excuser Didier BARDET, le Président Délégué du DSF, signaler la présence de Stefan ISLIC, Président du District de l'Escaut.

Et vous dire par rapport à la situation tout à fait exceptionnelle vécue ce matin, en regard de la météo, on vous propose de nous faire remonter vos difficultés, et nous prendrons à notre charge le remboursement des déplacements effectués par vos équipes U13 à hauteur de 4 véhicules par équipe. C'est la moindre des choses.

Maintenant, je vais aborder plusieurs thématiques, la première étant le FUTSAL.

**LE FUTSAL** au niveau du DSF, c'est un peu comme le caillou dans la chaussure. C'est une pratique où les joueurs sont très consuméristes, c'est-à-dire qu'ils viennent chercher des choses mais ne proposent que peu de choses en retour.

Par exemple, lorsque l'on fait une réunion, la première a été réalisée il y a 3 ans, tous les clubs de futsal ont été conviés, ZERO présent. Comment voulez-vous que l'on construise quelque chose ensemble si personne ne vient. C'est un peu compliqué.

On verra dans d'autres pratiques, on va au plus près des clubs, et malgré tout, cela ne répond pas non plus aux attentes, ni à vos besoins.

Du coup on a 6 clubs de futsal, et un peu de pratique mixte dans les clubs. On a un club qui joue réellement le jeu, c'est le CSA DOULLENS, tous les autres vous n'êtes pas souvent aux réunions, vous n'êtes pas souvent aux AG, donc vous n'avez pas les informations.

On va continuer à persévérer, mais à un moment on jettera peut-être l'éponge parce que ce n'est pas simple.

Donc on va vous proposer de nous mettre une nouvelle fois autour de la table, et j'espère que cette fois ci beaucoup de clubs seront présents.

**LES FÉMININES**, là aussi c'est assez flagrant. On a fait deux rentrées du foot, et on a eu très très peu de participantes.

Les Centres de perfectionnement ont été décentralisés à votre demande, on comprend que venir à Amiens n'est pas toujours pratique. Donc on met en place 3 Centres, et on a moins de participantes au final. Que faut-il faire ? Je vous pose la question.

Là encore, on va faire des groupes, pour réfléchir. Car on doit faire avancer notre football féminin, et on doit le faire ensemble.

Au passage, quand on fait 3 centres, c'est trois plus de charges pour le District, donc moins d'argent que l'on redistribue autrement aux clubs.

**LES FORMATIONS**, on décentralise pour aller au plus d'où vous êtes. On a déjà dû en annuler deux, faute de participants. Et c'est sur des formations en direction de la pratique jeunes, donc là ou tous les clubs doivent mettre l'accent.

**On va passer à l'arrêt du football en novembre 2024.**

Alors j'ai lu tout et n'importe quoi, et principalement sur les réseaux sociaux. Qu'est ce qu'il s'est passé à ce moment-là ?

Quand les différents présidents de Commission, discipline, appel discipline ainsi que d'autres personnes aussi comme les responsables de secteur, attirent mon attention sur le fait que se déroulent sur les terrains et autour des terrains des choses que personne n'a envie de voir. Tout le monde prône un certain nombre de valeur, pour autant les choses se produisent quand même.

Alors on en discute un petit peu et on se dit, « il faut marquer les esprits ». il y a deux manières de marquer les esprits, soit on attend qu'il y ait un gros truc, et à ce moment-là on est contraint d'arrêter, soit on anticipe pour faire réfléchir.

J'ai vu beaucoup de réactions, de la réactivité mais pas beaucoup de réflexion.

Beaucoup de gens se sont autorisés à m'écrire...pourquoi pas... on m'a parlé de prise d'otages et d'un tas de choses, j'entends. Cela n'a pas été simple de prendre cette décision, mais c'était nécessaire. Il y a une personne dans cette salle, c'est Wilfried qui m'en a parlé, je lui ai dit on arrête tout. Il m'a dit les jeunes aussi ? Bah oui les jeunes aussi. Je savais que ça allait faire un tôle, un certain nombre de vagues, pourtant j'ai pris cette décision, et je l'assume, parce que je pense que notre responsabilité est de laisser pour demain un football dans lequel ceux qui sont enfants aujourd'hui seront adultes et pourront pratiquer dans les meilleures conditions. Si on passe à côté de ça, on aura tous failli. Pas que le District, pas que Pascal TRANQUILLE, mais tout le monde.

Parmi les réactions reçues, une enseignante qui me dit « *vous ne vous rendez pas compte, comment vous pouvez priver les enfants, comment on va s'organiser...* ». Alors c'est vrai qu'une enseignante qui fait grève 3 fois dans l'année sans se soucier ni se préoccuper de savoir comment les parents peuvent s'organiser, s'ils sont obligés de poser des heures, une journée, pour garder leurs enfants, ou faire appel aux grands parents, peut sans doute me donner des leçons. Je vous laisse un petit peu réfléchir sur ce point.

On va passer au cas de **l'US DAOURS**.

Vous avez lu la presse, alors je vais vous parler de l'humanité justement.

L'humanité, pour moi, c'est quand on applique les règlements pendant 4 ans, que l'on est réélu sur un certain nombre de points, c'est de continuer à appliquer ces règlements. Certes, ce n'est pas juste parce que lorsque l'on finit premier avec 10 points d'avance, c'est extrêmement injuste de ne pas monter.

Cependant, le club a reçu toutes les informations durant la saison.

Je regrette que ce club ne puisse pas accéder au niveau supérieur, mais on a appliqué les règlements que l'on va continuer à appliquer. Donc soyez rassurés, l'année prochaine, et les deux suivantes on appliquera les règlements. Et tant pis si des gens sont hors clous, cela permet à des clubs qui eux travaillent, je ne vais pas dire bien, car ce club ne travaille pas mal non plus, mais du moins remplissent les conditions pour accéder, de pouvoir accéder.

C'est aussi simple que cela, pour enfoncez un petit peu le bouchon, je pense que si la situation était inverse, soit DAOURS deuxième, ils ne m'auraient pas appelé pour me dire de ne pas appliquer le règlement et de laisser accéder celui qui est premier. Je pense qu'ils auraient été contents de pouvoir en bénéficier. Malheureusement cela fait un malheureux, mais cela fait également un heureux.

Au passage, on a parlé d'un licencié, qui était ou aurait dû être licencié de ce club, qui était en difficulté. Je peux vous dire que ce licencié n'est toujours pas au club de Daours, et il est toujours dans le club qu'il n'a jamais quitté.

## Je vais vous parler de François PIGNON.

Courrier picard - Sports 6 j. ...

volonté du District de faire disparaître les petits clubs

Fin du club de foot à Englebelmer : « Il y a une volonté du District de faire disparaître les petits clubs »

J'aime Commenter Partager

Geoffrey Rohaut + 25 6 partages

Plus pertinents ▾

Pignon Francois  
c'est clair que les réformes mises en place sont à l'encontre des petits clubs. A cela s'ajoute la politique de sanction des arbitres sur les petits. Pourtant les petits sont là pour permettre aux membres du district de se gaver

5 j J'aime Répondre 1

Philippe Thuret  
Pour eux l'essentiel est que les arbitres cartonnent à tort et à travers pour payer les petits fours le reste....

6 j J'aime Répondre 1

Francis Blanchet  
Le football français est fini

6 j J'aime Répondre 1

Francis Blanchet  
Des incompétents dans tout les secteurs

Qu'est-ce que vient faire François PIGNON là-dedans ? C'est très simple, c'est par rapport à tout ce qui se passe sur Facebook, et il y a des gens qui signent des choses. Alors on sait très bien, cette personne, à quel dîner elle participe, quel rôle elle joue, et je peux vous garantir que ce n'est pas un rôle de composition.

Tout ça pour vous dire, tout ce dont on est soupçonné, c'est-à-dire de mettre la main dans le pot de confiture, de bien vivre sur le dos des clubs, je l'entends, je ne le pratique pas, je peux vous le garantir. En revanche, ce que je peux vous dire c'est que c'est une projection malsaine. Pourquoi ? Parce que ces gens qui nous critiquent, c'est sûrement ce qu'ils feraient eux à notre place. Cela démontre simplement qui ils sont.



## Le FR ENGLEBELMER

wéo | CourrierPicard

Villes Sports Instant Pratique Sorties et loisirs Picardie Environnement Santé Faits divers Économie

Accueil > Infos locales > Albert et environs

# Fin du club de foot à Englebelmer : « Il y a une volonté du District de faire disparaître les petits clubs »

À la suite de l'annonce de mise en liquidation judiciaire du club de football du Foyer rural d'Englebelmer, près d'Albert, son président revient sur les causes qui l'ont poussé à baisser le rideau définitivement.

Quand on a un titre comme celui-ci, cela ne fait pas plaisir, car ce n'est pas tout à fait la réalité. La réalité c'est quoi ?

D'abord, pour moi il n'y a pas de petit club, il y a des clubs de football et je vous en parlerai tout à l'heure en conclusion à travers une action que va mettre en place la FFF.

J'ai autant de respect pour le club d'Amiens qui est en Ligue 2, que pour un club de D6 dont le seul objectif, pour les joueurs, c'est d'attendre la fin du match pour boire une bière et manger un sandwich. J'aime autant l'un que l'autre parce que l'on a besoin de l'un et de l'autre.

On va vous diffuser une slide avec un tableau explicatif du budget d'un club, mais avant cela je vais vous poser deux questions :

1 – *Est-ce qu'il y a dans cette salle des clubs qui ont entre cent et deux cents licenciés ?*

*Merci de lever la main et de la garder en l'air.*

2- *Est-ce que vous avez la possibilité financièrement de prendre un CDI, salarié entièrement à votre charge ?*

Voilà, merci, c'est tout, il n'y a plus aucune main levée.

### FR Englebelmer

Charges		Ressources		→ 85 licenciés à 50 €	<b>Questions test avec la salle</b>
District	476,00€	Mairie	400,00€		
Arbitrage	1 255,00€	Manifestations	326,00€		1. Il y a-t-il des clubs de 100 à 200 licenciés ?
Discipline	755,00€	Cotisations	4 250,00€		2. Pouvez-vous prendre en charge un CDI à temps complet sans aide financières complémentaires ?
Juridique	590,00€				
Ligue	1 900,00€	Total	4 976,00€		
Total	4 976,00€				

+ 1 CDI chargé

Salaire BRUT	1 500,00€	Subventions ou autres ressources		→ 85 licenciés à 280 €	
Charges P.	500,00€				
12 mois :	24 000,00€	24 000,00€		soit la cotisation à 330 €	

Donc, par rapport à ce que vous avez pu lire dans la presse, j'ai fouillé un petit peu et voilà ce que l'on a coûté la saison dernière au club d'Englebelmer, c'est 476€, et cela correspond aux engagements. Ces engagements qui sont d'ailleurs constant au DSF depuis 13 ans.

Donc quand on veut jouer à un certain niveau, en fonction du nombre d'équipes que vous avez, du niveau auquel vous évoluez, et du nombre de pratique dans lesquelles vous êtes engagées, vous avez un coût. Là, il est inférieur à 500€.

L'arbitrage, on fait un système de péréquation de la D1 à la D3 seniors, plus vous êtes haut plus vous donnez d'argent car il y a plus d'arbitres. Pour cet argent, une partie vous est restituée en fin de saison quand on fait le bilan des comptes, et le reste est intégralement reversé aux arbitres qui officient chaque week-end. En D2, c'est donc 1.255€ d'arbitrage à l'année.

La discipline et le juridique, il s'agit d'amendes, c'est toujours trop mais c'est quoi finalement ? Des choses dont vous pouvez vous exonérer. Alors pas totalement, il y a parfois des arbitres qui sortent peut-être trop vite les

cartons, je vous le concède, mais sur une saison cela s'équilibre. En tout cas, plus la somme est importante, moins le discours passe. Ça c'est inquiétant et démontre qu'il faut effectuer un travail en interne.

J'ai estimé à 1.900€ le coût d'achat des licences à la Ligue.

Soit un total de charges inférieures à 5.000€.

Les ressources, la mairie donne 400€, je me suis renseigné, les manifestations, pour équilibrer le budget, c'est 326€, et pour les licenciés, si vous avez 85 licenciés à 50€ alors ça fait 4.250€.

Si vous avez un CDI chargé, pas payé cher, c'est 1.500€ brut, c'est 24.000€ à l'année.

Le calcul le plus simple, c'est de mettre la licence à 280€, auquel s'ajoute les 50€ déjà intégrés, soit une licence finale à 330€.

Je ne pense pas qu'il y ait un club dans le département ayant ce type de pratique.

Le football que vous proposez, c'est un football quasiment gratuit. Quand vous mettez votre licence à 100€, sur une saison sans action particulière, la séance, le plateau ou match revient à 1€. Trouvez aujourd'hui une activité à 1€... Il n'y a que le football qui propose cela. Allez dans d'autres disciplines, vous verrez les coûts pratiqués.

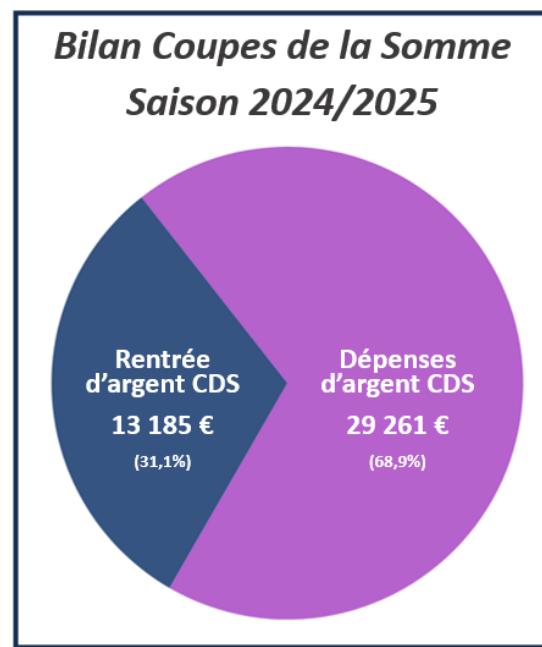
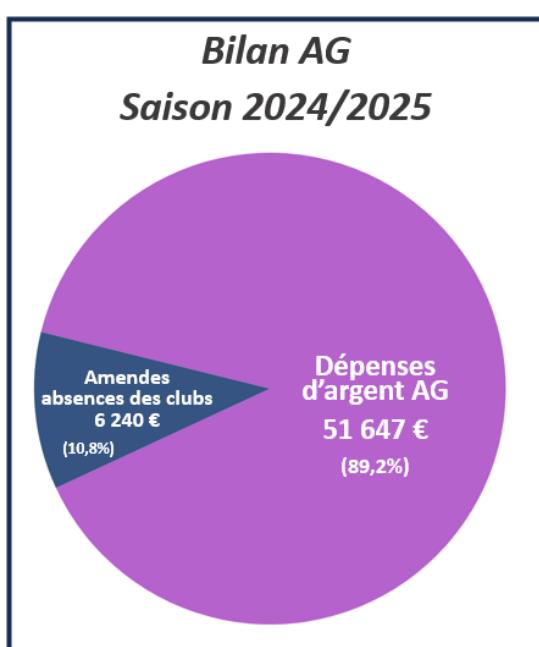
Alors je ne dis pas qu'il faut tout augmenter, mais je dis simplement qu'il y a une économie qui n'est pas favorable au football, et on doit tous y réfléchir.

Je vais maintenant vous parler de **CONVIVIALITE** quand même car je ne voudrais pas casser l'ambiance... Quoi que...

La réputation des membres du district, quand je lis les choses sur Facebook, je vous rappelle quand même que les membres savent lire aussi. Alors on parle de repère d'alcooliques, vieillards. Franchement, vous êtes sérieux ? Les gens qui écrivent cela sont sérieux ? Qui m'a déjà vu ivre ? C'est n'est juste pas possible, il m'arrive de prendre un verre comme tout le monde, mais dès que je prends ma voiture, je ne bois pas. Et même si, avec les journalistes aujourd'hui aucun ne raterait l'opportunité de faire un beau papier si je me faisais arrêter avec de l'alcool au volant. Et après comment voulez-vous que je préside une instance chargée de poser un cadre, de sanctionner les clubs, alors même que j'ai une réputation d'alcoolique. Donc cela n'arrivera pas.

Pour presque conclure, je vais vous montrer quelques chiffres, puisque l'on a cédé à la mode des camemberts.

Le bilan d'une AG par exemple, et sur la saison 2024/2025, on a fait deux AG, voyez ce que cela rapporte (les absents) et constatez le coût final.



6.240€ d'amendes pour les clubs absents et 51.647€ de dépenses pour le district. Entre toutes les récompenses et un tas de choses, car une salle ce n'est pas gratuit, et pour le coup il y a un petit pot de convivialité après, ce n'est pas offert non plus.

Le deuxième camembert concerne les coupes. On récupère en engagement, 13.185€, et cela nous coûte, puisque depuis 2020, toutes les équipes qui vont en finale ont le droit à un équipement complet, presque 30.000€.

L'argent que l'on peut ponctionner, Pierre a parlé de « *Pompe à fric* » tout à l'heure, il est quand même reversé aux clubs quoi qu'en pense.

D'ailleurs, si vous repartez tout à l'heure, vous aurez un sac à ballons, dotation d'une valeur de 300€, ballons et sac compris, plus la tablette que vous avez eu en juin, 170€, donc sur deux AG on vous remet quasiment 500€, multiplié par 68 clubs, je vous laisse compter combien cela coûte.

Les 47 clubs qui n'étaient pas là à l'AGE de juin, on vous laisse une autre chance si vous êtes présents ce matin, de récupérer une tablette, c'est votre dernière chance.

Quelques **perspectives**, ça va être plus optimiste.

D'abord, vous allez recevoir sur vos boîtes mail un sondage concernant le « **baby ballon** » mis en place dans beaucoup de clubs, et je m'interroge sur cette pratique. Non pas parce qu'elle est mauvaise mais parce que la FFF ne la développe pas alors que d'autres disciplines la développent. Ce qui fait lorsque l'on parle d'effectifs, lorsque l'on parle de féminisation, que l'on prive peut-être des petites filles, des petits garçons, de pouvoir découvrir plus tôt le football.

Je sais à peu près où il y a un frein au niveau de la FFF, mais on a un membre du COMEX (M. Cedric BETTREMIEUX) qui connaît ma position, et je pense que cette question sera abordée au COMEX très prochainement. Et nous on a besoin sur notre territoire de savoir un petit peu ce qui se passe, et si vous le faites.

Le sondage nous permettra de faire remonter des éléments objectifs à la FFF. Donc si vous pouvez le remplir, c'est très bien.

Ensuite le **Projet Club** arrive, ce que vous devez savoir. Il faudra réaliser l'autodiagnostic, puis le Projet club et après seulement vous pourrez être labélisés.

Pour les clubs qui sont actuellement labélisés, cela ne changera pas grand-chose, vous serez toujours labélisés.

Ce sera une démarche un tout petit peu plus longue mais qui permettra quand même d'obtenir une labélisation.

Aussi j'entends dire qu'en cas de label pour les districts on ne serait pas éligible. Sachez qu'avec le FAL, on est plutôt pas mal, même à la pointe par rapport à d'autres districts. Je remercie Angélique, Julie et Manu qui sont allés évangéliser tout le monde. On a été territoire pilote, cela continue, et c'est plutôt positif.

La pyramide des championnat, déjà évoquée tout à l'heure. C'était nécessaire, et je pense même qu'une pratique seniors de loisir pour la dernière division ne serait pas non une mauvaise idée. C'est une possibilité à étudier, maintenant aux clubs qui ont un effectif suffisant et qui sont intéressés de se manifester.

Cela pourrait permettre pas mal de choses, et surtout donner un peu de souplesse. C'est à creuser, j'en ai déjà parlé, cela ne retient pas votre attention pour le moment. Mais je pense que dans 10 ans, il y aura en Seniors une pratique loisir et une autre de compétition.

Des questions que l'on me pose, « *Que faites-vous* » ? Déjà on a réfléchi à cette pyramide des Championnats seniors afin de renforcer le niveau de pratique et compétitivité de nos équipes seniors. » *Oui mais sinon* ».

Après ce n'est pas simple pour nos clubs qui ne disposent pas des mêmes subventions municipales que dans d'autres territoires de la LFHF. Un club de R2 chez nous, va chercher des sponsors, des partenaires, et obtenir un budget annuel, avec les aides municipales, à hauteur de 200.000€ environ. Dans certaines communes du Nord Pas de Calais, des clubs ont des subventions municipales d'environ 200.000€ soit équivalentes au budget annuel d'un club de R2 de la Somme, et on joue contre eux, il y a donc un certain déséquilibre.

Margaux a parlé tout à l'heure des infrastructures, c'est un vrai besoin, un vrai combat.

Il y a un petit peu d'agilité car on a quelques grandes plaines de jeu mais on a aussi des petites structures, un five à Le titre, un foot à 8 synthétique à Hallencourt, c'est bien aussi car c'est moins cher déjà, mais cela permet de maintenir une activité lorsque les terrains en herbe sont impraticables.

Sinon, la personne qui me demande « *qu'est-ce que vous faites* » ...Personnellement je reste dans le département, j'ai toujours entraîné et travaillé pour le sport dans le département. Cette personne que je peux identifier, a passé ses diplômes dans la Somme mais va les monnayer dans d'autres départements...

La Coupe de France, la Gambardella et la Coupe de France Féminines, évidemment on souhaite une longue aventure à nos clubs samariens, parce que c'est aussi ce qui fait parler de nous.

Nos chiffres 2024/2025, comme l'a dit tout à l'heure Sylvie, on a battu notre record de licenciés, du moins vous avez battu le record. Ce n'est pas nous, mais bien votre travail au quotidien au sein de vos clubs qui a permis ce résultat. Nous on ne fait que vous accompagner. Donc surtout continuez à progresser, à vous structurer, le club, l'encadrement de vos jeunes, continuez à former vos bénévoles. C'est pour cela que j'en ai parlé tout à l'heure, Manu ouvre des espaces de formation délocalisés au plus près des clubs, c'est rageant de devoir les annuler.

La tendance 2025/2026 n'est pas la même. Généralement après une année olympique, on a creux rapide et brutale, là c'est un an plus tard, et cela arrive maintenant. Alors il y a différentes explications, si on en veut à l'état on dit que c'est à cause du « Pass 'sport », mais il n'y a pas que ça. Il faut aussi considérer une baisse démographique, il y a une baisse démographique sur ces tranches d'âge-là qui se répercute après.

Alors je vais vous dire merci bien sûr, merci parce que le District c'est vous, c'est votre district ce n'est pas le mien. Moi un jour je ne serai plus là, mais je pense et j'espère que certains seront encore là et pour très longtemps pour faire vivre notre football départemental.

Plus que jamais le District c'est vous, c'est ensemble que l'on peut avancer, se développer, parfois débattre, on n'est pas obligé d'être d'accord, on n'est pas obligé de s'apprécier. J'ai joué un peu au football, avec des joueurs que je n'appréciais pas, ce n'est pas grave car on avait le même maillot, et à partir d'un moment il faut aller dans le même sens.

Donc ensemble, je voudrais vous remercier toutes et tous pour ce que vous faites, pour tout ce vous avez fait, et surtout pour tout ce que vous allez faire.

Un dernier mot sur le bénévolat, parce que sans bénévole, il n'y a pas de football. C'est un slogan repris partout mais c'est tellement vrai.

Merci au Crédit Agricole pour cette belle salle, continuons le plus longtemps possible qu'elle soit peu onéreuse.

Merci à toutes et à tous, n'oubliez pas il y a un petit pot après, belle saison, et désolé encore pour ce qui s'est passé ce matin sur les terrains ou du moins ce qui ne s'est pas passé, et bon week-end.

La Secrétaire Générale, Sylvie SILVESTRE

Le Président, Pascal TRANQUILLE

**Les Clubs Absents :**

N° Affl	Club	Voix	Amendes
602263	US CHU AMIENS	2	20
564025	TEAMS5 ACADEMIE	3	30
615238	AMIENS FC SIP	2	20
590606	AMIENS ETOUVIE FUTSAL	1	10
580533	AMIENS FUTSAL MARIVAUX	5	50
560743	FC AULT	1	10
564114	FC BEAUVAL	3	30
524241	FC BLANGY TRONVILLE	7	7
560128	SC CAYEUX	3	30
501143	ES CHEPY	6	60
521361	CS CRECY EN PONTHIEU	8	80
552512	AS DAVENESCOURT	1	10
525939	OL EAUCOURT	8	80
560938	FIENVILLERS FC	2	20
560720	SC FOUILLOY	5	50
590562	HEUDICOURT AS	6	60
550546	HOMBLEUX ASF	2	20
501370	US LE BOISLE	2	20
544261	OL LE HAMEL	8	80
590117	A LONGPRE LONG CONDE	7	70
500878	MERS AC	6	<b>Excusé</b>
531915	FR MILLEN COURT	3	30
500876	SC MOREUIL	10	100
561114	ES NAOURS	2	20
552164	AS NAMPS MAISNIL	3	30
516981	AV NOUVION EN PONTHIEU	6	60
560591	PERONNE FUTSAL CLUB	5	50
501264	US QUEND	10	100
501029	US ROISEL	8	80
590358	US ROYE	10	100
582694	US LE CROTOY	5	50
525940	US SAILLY SAILLISEL	7	70
518118	ES STE EMILIE	7	70
527289	US VRON	4	<b>Excusé</b>